

LE BLUFF DES COOPÉRATIVES

Par Léon HUBERT

(l'anarchie Janvier-Mars 1910)

SOMMAIRE

Les conditions de travail – 4

Leur organisation – 7

Commerce & Exploitation – 10

Commerce & Exploitation (*suite*) – 13

Les articles de Léon Hubert furent publiés dans *l'anarchie* entre Janvier et Mars 1910. Ils furent rassemblés et republiés en 1913 dans la brochure *Le Bluff des coopératives* (Edition de la Librairie Internationale).

LES COOPÉRATIVES

Conditions de Travail

« Et puisque la coopération de production peut nous affranchir du patronat ; puisque la coopérative de consommation vous met à même de vous procurer des produits de meilleure qualité, et à meilleur compte que chez le détaillant du coin, il est tout logique que les individus cherchent dans ces moyens d'action une atténuation à leur servitude actuelle, un adoucissement à leur situation économique.

En outre les individus y feront l'apprentissage de l'association en vue d'un but commun, de la forme sociale de l'avenir. »

*

* *

La lecture de cet extrait du livre de Jean Grave¹, m'a fait réfléchir et je me propose dans quelques articles de contredire ce raisonnement. Je commence aujourd'hui par les conditions de travail dans les coopératives, que neuf ans de pratique m'ont permis d'apprécier à leur juste valeur.

Je ne les connais pas toutes, car elle varient de coopérative à coopérative, selon le milieu et le pays. Mais je pourrai parler de celles où j'ai passé, et de celles dont mes copains de travail m'ont parlé.

La durée de travail est fixée à dix heures au minimum. Quelquefois elle atteint 12 heures et plus pour des raisons que je dirai plus loin. Une seule de celles que je connais avait dès le début² la journée de huit heures et le repose hebdomadaire.

Le surcroît de travail vous oblige à faire des heures supplé-

1 *Réformes, Révolution.*

2 Aujourd'hui disparue, peut-être à cause de cela.

mentaires qui vous sont quelquefois payées, ou compensées par du repos, ce qui n'empêche (*malgré la gratification et le repos à venir*) que la journée de travail va jusqu'à 13 et 14 heures.

Voilà pour la durée de travail. Et je ne parle pas des camarades chargés de l'écurie, debout avant nous, et fermant plus tard, je ne parlerai pas des dimanches après-midi, des soirées que l'on nous oblige à passer au service des *Buvettes Socialistes*, pour la propagande socialiste ! Et bien d'autres choses encore !

Passons aux salaires ; très difficiles à établir puisqu'ainsi que la durée du travail ils varient selon l'endroit, le bon plaisir, le conseil d'administration et les secrétaires. Cela me rappelle les exhibitions que l'on fait faire aux employés les jours d'assemblée générale devant les coopérateurs assemblés qui décident si tel ou tel employé doit gagner une thune de plus à la fin de l'année. On voit d'ici les rancunes, la méchanceté, la jalousie, intervenir dans la balance du vote.

D'une façon générale on peut dire que les salaires dans les coopératives ne sont pas élevés. A Paris on peut fixer le taux de 150 à 180 francs par mois. En province c'est encore pire, un employé gagne facilement 20, 40 et 60 francs par mois, en tout cas il faut de nombreuses années de service pour obtenir 100 francs par mois.

A quoi cela cela tient-il ? Ceux qui réclament un salaire plus élevé à leur patron, ne l'accordent même pas à leurs employés ?

Cela tient simplement à ce que les coopératives végètent (quand elles ne disparaissent pas) et cela tient aussi à leur mauvaise organisation. On ne peut vous payer parce que les frais généraux-sont trop élevés, et que le sociétaire attend sa ristourne en fin d'année. C'est aussi la raison pour laquelle le personnel est toujours insuffisant et surmené.

Voilà pour les salaires. Que reste-t-il d'avantageux pour les employés de coopératives ? Une seule chose : une certaine liberté dans le travail. Il est vrai que cette liberté d'allure n'existe réellement que pour celui qui reste dans le cadre des idées du conseil

d'administration et de la clientèle. Autrement ils auraient l'avantage de connaître le chemin de la porte et ils auraient à compter avec les intrigues, la méchanceté et la bêtise des coopérateurs.

J'allais oublier le repos hebdomadaire qui n'est appliqué que depuis la loi sur ce repos. Et comment l'applique-t-on ? Plus ou moins régulièrement. Vous avez votre jour de repos, en général, un jour où vous en avez le moins besoin.

Dans certaines coopératives le repos se fait par roulement, dans d'autres du dimanche midi au lundi midi, et dans quelques-unes en province le repos se fait le dimanche. Le repos hebdomadaire est une charge pour les coopératives par l'augmentation du personnel chargé de remplacer les permissionnaires. Il ne s'agit ici que des boulangers, car pour les répartiteurs, l'absence des camarades retombe sur nous. On ne remplace pas les manquants et l'idée des syndicats qui voulaient diminuer le chômage par cette réforme n'a pas été réalisée dans les coopératives (ainsi que dans beaucoup d'autres exploitations patronales).

Dans un prochain article, je parlerai des coopératives comme organisation, comment elles vivent, comment elles fonctionnent, leur but, et après je répondrai au bouquin de Jean Grave, en démontrant l'inutilité des coopératives et la différence que l'on peut faire entre *coopérative* et *coopération*.

Léon HUBERT

l'anarchie N° 249 – 13 Janvier 1910

LES COOPÉRATIVES

—

Leur Organisation

—

Les coopératives englobent des individus de toutes les opinions. On y rencontre (comme au syndicat), des indifférents, des réactionnaires, des socialistes, des anarchistes.

Aussi leur classification est-elle impossible. Et quand une coopérative s'étiquette socialiste, ce n'est que pour marquer le but que se proposent ceux qui en sont les organisateurs.

Comme au syndicat, on vous prie de laisser votre opinion de côté, et de devenir un numéro, un matricule, consommant les articles vendus par la coopérative.

Le but de la coopérative est de supprimer l'intermédiaire ; malheureusement elle le remplace et une seule chose préside à la formation des coopératives : *l'intérêt*.

C'est toujours dans l'espoir d'obtenir un bénéfice (*bien illusoire*) que des gens consentent à venir à la coopérative. C'est souvent par intérêt aussi que des camarades voudront bien se charger de l'organisation...

Avant toute chose une coopérative est un magasin, une boutique et ceux qui s'en occupent des *marchands*. Quelquefois, (et c'est le cas des coopératives socialistes) quand la moutarde est vendue, on s'occupe de transformer la valeur de cette moutarde en valeur politique ou syndicaliste. Mais ceci doit se faire (sous peine de froisser et de chasser les clients) par un groupe spécial et en dehors de la coopérative.

La situation des coopératives est précaire. Elles ne vivent que grâce à la complaisance des gros fournisseurs réactionnaires ou socialistes¹ et très souvent leur disparition est entraînée par cette situation. Voilà le résultat de longues années de travail.

1 Ici je veux parler du Magasin de gros des coopératives de Franco qui se trouve lui-même dans des conditions semblables vis-à-vis de ses fournisseurs.

Les fluctuations sont très fréquentes. Elles sont causées par la mauvaise organisation, le mécontentement de la clientèle, mauvaise qualité des marchandises, diminution ou suppression du boni, et pour se maintenir, on a recours à toutes sortes de commissions et d'opérations financières.

Elle ne vivent que grâce à l'appui d'obligations, d'emprunts, crédits etc., ceci dit pour faire sentir toutes les concessions que font les organisateurs pour arriver à les maintenir debout, ou à reculer le moment de leur chute.

De quelle action de semblables organisations, réduites ainsi, sous la tutelle du financier et du banquier, peuvent-elles être capables ? D'aucune et je défie n'importe quelle coopérative de faire œuvre éducative réelle et véritable.

Que les camarades se fassent une idée de l'épicier du coin et ils connaîtront la valeur de la coopérative et la mentalité du coopérateur. Je puis apprécier cela, moi qui depuis neuf ans n'ait jamais trouvé devant mon comptoir que des « acheteurs », des gens intéressés à l'esprit cupide.

Et j'évoque souvent le tableau que je voyais journellement dans les coopératives parisiennes : Au 3^e étage, vaste salle de réunions, bibliothèques, *Bancs vides et casiers pleins*. Au rez de chaussée : *Buvette, c'est complet, pas de place pour tout le monde !*

*

* *

Si les copains qui s'occupent de ce genre d'organisation employaient leur temps à éduquer leurs camarades, la somme des efforts et des résultats serait considérable. Et je suis peiné quand je vois le temps passé et perdu à la comptabilité, direction, achats, vente, réunions, etc. Faites donc une visite dans une comptabilité de coopérative et vous verrez cet amas de fiches, bouquins, papiers, triés soigneusement, et représentant les valeurs de la

coopérative en *doit* et en *avoir* ; les opérations avec les fournisseurs et celles des coopérateurs avec la coopérative. C'est effrayant, on ne peut s'en faire une idée exacte et en cela la coopérative présente la meilleure image du travail anti-social.

Notre rôle, à nous, est de consommer mais non de vendre. Essayons de consommer sans passer par le marchand ou l'intermédiaire, mais ne devenons point marchands à notre tour sous prétexte d'émancipation ! C'est faire fausse route. On ne peut concilier le commerce et l'éducation. On ne peut être à la fois servile marchand de moutarde et propagandiste indépendant !

Léon HUBERT

l'anarchie N° 255 – 24 Février 1910

LES COOPÉRATIVES

Commerce & Exploitation

Après avoir montré comment la situation économique du salarié des coopératives n'était pas plus avantageuse que celle du salarié de l'industrie, à preuve qu'il lui fallait même se syndiquer pour obtenir quelques améliorations corporatives ; quand ces groupements qui se proposent de supprimer l'exploitation devraient commencer par ne pas l'exercer chez eux.

Après avoir montré la position des coopératives dans la lutte sociale, et l'état précaire de toutes en général, leur interdisant toute action ; il me reste à répondre au raisonnement de Grave, pour finir ensuite par la démonstration de l'inutilité des coopératives, de production ou de consommation, et expliquer ce que je comprends par *Coopération*.

*

* *

1° *Et puisque la coopérative de production peut nous affranchir du patronat...*

Je réponds. Individuellement peut-être ! Certains moyens plus ou moins illégaux, certaines façons de travailler ou de vivre peuvent nous dispenser de travailler *dans* ce patronat, mais non de travailler *pour* ce patronat. On peut s'éviter d'aller à l'usine ou à l'atelier en formant une coopérative de production, mais on rétablit pour d'autres ce que l'on veut supprimer pour soi-même, car les employés de celle-ci, se trouvent dans les mêmes conditions d'exploitation que les employés des coopératives de consommation. Pour être logique dans la production il ne s'agit pas de manufacturer tel ou tel produit, mais plutôt de produire la matière première. Exemple : le pain. Ensemençons d'abord la terre si l'on

veut récolter le grain qui nous donnera le pain.

On devrait plutôt les appeler coopératives de manutention. Travail indispensable c'est compris, mais de deuxième main.

Peut-on dire que la verrerie ouvrière d'Albi, la mine aux mineurs de Monthieux, le magasin de gros des coopératives aient réussi à nous affranchir du patronat ? Non, et ils ne le peuvent pas.

Ils peuvent remplacer X par Z, mais le principe d'exploitation restera tant que la société actuelle durera.

Et en se plaçant à un autre point de vue qui montrera le cercle vicieux dans lequel tournent tous ces genres d'organisations ; ne verra-t-on pas pour peu que se développe l'esprit corporatif et d'association : les croque-morts promenant la charogne à meilleur compte que les pompes funèbres ?

Ou les employés de la maison Pernod prenant la succession de leur patron.

Ou bien, (on s'est déjà engagé dans cette voie), les mécaniciens se grouperont en coopératives, et continueront à fabriquer des serrures, des coffres-forts, des machines automatiques à distribuer du chocolat, ou des grillages pour banques et prisons ; les camarades de la voiture oublieront de faire des voitures de transports, pour fabriquer les voitures de l'Elysée ; les camarades de la maçonnerie construiront des maisons pour d'autres et non pour eux-mêmes, ou encore feront comme à Levallois-Perret la construction de la *Gendarmerie Nationale* ; l'imprimerie coopérative, imprimera le journal *la Patrie*, les coopérateurs vignerons se plaindront des buveurs d'eau ; et ceux de l'ameublement encombreront mon appartement de meubles inutiles par leur forme et par leur luxe.

Il serait fastidieux d'insister, mais il me faut montrer encore la buvette coopérative jalouse du bistrot du coin et le restaurant coopératif, où le nombre de vos plats est limité à l'épaisseur de votre porte-monnaie.

J'ai montré ces comparaisons simplement pour faire voir que

la production est faussée à la base même, dès que l'on produit pour vendre et non pour consommer.

2° *Et puisque la coopérative de consommation vous met à même de vous procurer des produits de meilleure qualité, et à meilleur marché.*

Je réponds : Erreur. Aucun scrupule d'honnêteté n'existe à la coopérative. Il y a comme chez Potin ou Damoy, le vendeur et l'acheteur, un voleur et un volé. Il ne peut en être autrement. Partant de ce principe, il est impossible d'agir loyalement, et le peu de sincérité qui animait les coopérateurs au début n'existe plus aujourd'hui. On y fait du commerce et pas autre chose et je défie de me prouver le contraire.

Dernièrement, le syndicat des commis épiciers avait entrepris une campagne contre les grands magasins et signalait au public combien et comment-il était volé. J'aurais voulu les voir étendre leur action aux coopératives, d'autant plus que bon nombre de camarades à la tête du mouvement sont des employés de coopératives. Ne savent-ils pas qu'un même article est vendu sous différents aspects à des prix différents ?

(à suivre)

Léon HUBERT

l'anarchie N° 257 – 10 Mars 1910

LES COOPÉRATIVES

—

Commerce & Exploitation

(suite)

—

Ne trompe-t-on pas sur la qualité et sur le poids des marchandises ? Ne suis-je pas obligé de faire l'article tous les jours pour vendre tel produit qui ne doit plus *dormir* en magasin ?

A la coopérative, on solde, on liquide, tout comme à la *Samaritaine* !

Quant au meilleur marché, c'est bien illusoire, le bon marché est en rapport avec la qualité. Et à ce point de vue, la coopérative ne peut rivaliser avec le bazar ou le grand magasin.

Et cette idée que la coopérative n'a pas de patron à enrichir est fausse, le patron est remplacé par des frais généraux plus élevés, frais d'administration, de contrôle, etc.

Après avoir établi ceci on se demande vraiment quelle peut être l'utilité des coopératives ? Leur seule utilité est de satisfaire les appétits de quelques uns et développer chez les individus l'esprit d'épargne et d'économie, à amplifier l'esprit cupide et indéracinable constitué par le préjugé de l'argent. Grave a peut-être vu les coopératives comme organisateur, ou avec la *lunette* du philosophe, qui ne base son raisonnement que sur des idées abstraites, mais on ne peut mieux apprécier l'individu que lorsqu'on le voit dans sa vie journalière, à l'atelier et au magasin. Quelle mentalité ! Cerveau fermé à tout raisonnement, même chez les socialistes qui s'ils veulent transformer le milieu, oublient de se transformer eux-mêmes.

C'est sans contredit la raison majeure qui les empêche de venir à nous. Très belles vos idées, mais impraticables ! Surtout lorsque l'on ne veut pas se modifier soi-même, l'esprit arrêté entre sa pipe, son verre, ou sa tirelire.

*
* *

Après une telle démonstration que reste-t-il à faire aux anarchistes ? Chercher à modifier le milieu : *la coopérative* ? Que non. Tous ces vices d'organisation sont inhérents au milieu social actuel ; on ne peut alors que chercher à transformer la mentalité des individus ; leur donner une idée bien nette que la vie est une coopération d'individus produisant pour consommer !

Car les anarchistes sont pour la coopération, et nous ne sommes pas responsables, si les socialistes, ou les philanthropes, ont employé ce mot pour désigner leurs maisons de commerces, plus ou moins politiques.

En effet *coopération* signifie action de coopérer à un travail, à une action ayant un but utilitaire. On peut l'appeler entraide. Il est nécessaire, si je veux consommer, que j'aie préalablement coopéré à produire.

Actuellement, est-il possible aux anarchistes de pratiquer l'entraide dans un sens économique, de faire de la coopération ? Je ne le crois pas, et cela pour deux raisons principales.

1° La plupart des anarchistes, ne sont pas des réguliers, ils n'ont pas de position sociale ; aujourd'hui dans le midi, demain dans le nord, il leur est difficile d'établir quelque chose, ils ne peuvent que pratiquer la camaraderie, dans leurs rapports avec d'autres individus, mais en dehors de la production.

2° Les anarchistes ayant une situation fixe, passant leur vie dans une administration de l'état, ou dans une exploitation patronale, pourraient s'ils le voulaient faire de la coopération entre eux. Ils ne le peuvent, car j'ai constaté que s'il existe beaucoup d'affinités entre nous, au point de vue théorique, il en existe très peu, entre les divers tempéraments, ou modes de vie.

Et c'est là pourtant le point faible. Si l'on veut pratiquer l'entraide, il n'est possible de le faire qu'avec des camarades qui

veulent se libérer des préjugés, de la routine, pour vivre une vie rationnelle.

Puis-je former un milieu avec un individu qui ne veut lâcher sa pipe, son apéritif, qui oublie les premiers principes d'hygiène, qui refuse de s'instruire ? Vous me direz : « ce ne sont pas des camarades. » C'est vrai, mais ils sont nombreux.

Malgré ce point de vue, peut-être trop pessimiste, je voudrais voir les camarades d'un même endroit expérimenter la vie en commun. On ne s'y essaie pas assez !

Pourquoi n'essayerait-on pas la même habitation d'abord, la même table ensuite ? Nous apprendrions à nous connaître, et nous pourrions peut-être abandonner l'exploitation et produire pour nous-mêmes.

Et c'est là qu'est la véritable coopération : grouper des individus qui produiraient le nécessaire, l'utile, dans une organisation d'où seraient bannis l'esprit d'autorité, l'argent et les besoins factices !

Léon HUBERT

l'anarchie N° 259 – 24 Mars 1910

Le bluff des coopératives, par L. Hubert.

Edition de la Librairie Internationale, 74 et 76, rue Compans, Paris. o fr. 10. – En vente à « l'anarchie ».

Notre camarade Hubert vient de faire paraître en brochure les articles parus ici-même sur les coopératives.

Ce travail manquait à la collection des brochures anarchistes.

Hubert nous montre le coopérativisme devenant un « commercialisme » et ne se distingue en rien des boutiques d'épicerie. Lui qui travaille depuis longtemps dans les coopé, connaît et cite des faits édifiants sur la mentalité des coopérateurs et l'organisation des coopératives.

Il oppose à ce bluff, la « coopération consciente » de camarades, réalisant par l'entr'aide, une amélioration économique appréciable.

Le Bibliographe

l'anarchie N° 441 – 25 Septembre 1913